



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL



COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGO PRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL À CANDIDATURE

Le président de l'Université de Kara porte à la connaissance des bacheliers et des professionnels qu'il est ouvert à l'université de Kara, pour le compte de l'année académique 2024-2025, des certificats, licences fondamentales, licences professionnelles, masters recherche et professionnel suivants :

1. CERTIFICATS

- 1.1. Certificat en psychopédagogie et didactique ;
- 1.2. Certificat de formation en topographie ;
- 1.3. Certificat en action humanitaire.

2. LICENCES FONDAMENTALES

- 2.1. Licence de Mathématiques ;
- 2.2. Licence de physique ;
- 2.3. Licence de chimie ;
- 2.4. Licence de sciences de la vie et de la Terre (SVT) ;
- 2.5. Licence en sciences de la santé (Médecine) ;
- 2.6. Licence en sciences du langage (linguistique) ;
- 2.7. Licence en lettres modernes ;
- 2.8. Licence d'études anglophones (Anglais) ;
- 2.9. Licence d'histoire ;
- 2.10. Licence de géographie ;
- 2.11. Licence de sociologie ;
- 2.12. Licence de philosophie.
- 2.13. Licence en agrobusiness et politique agricoles ;
- 2.14. Licence en production animale et halieutique ;
- 2.15. Licence de droit public ;
- 2.16. Licence de droit privé ;
- 2.17. Licence en sciences politiques ;
- 2.18. Licence d'économie ;
- 2.19. Licence de gestion ;
- 2.20. Licence de psychologie appliquée.

3. LICENCES FONDAMENTALES TECHNOLOGIQUES

- 3.1. Licence de physique-Energie et Habitat (LPEH) ;
- 3.2. Licence de Chimie Agroalimentaires et Pharmacologies (LCAP) ;
- 3.3. Licence de Chimie Eau et Environnement (LCEE).

4. LICENCES D'ENSEIGNEMENT

- 4.1. Licence pédagogique en Anglais/Français ;
- 4.2. Licence pédagogique en Histoire-Géographie/ECM.
- 4.3. Licence pédagogique en musique.
- 4.4. Licence d'Enseignement de Mathématique (LEM) ;
- 4.5. Licence d'Enseignement de Sciences Physiques (LEP) ;
- 4.6. Licence d'Enseignement de Sciences de la Vie et de la Terre (LEFSVT).

5. LICENCES PROFESSIONNELLES

- 5.1. Licence professionnelle en informatiques ;
- 5.2. Licence professionnelle en maintenance industrielle et services (LPMIS) ;
- 5.3. Licence professionnelle en océanographie et applications (LPOA) ;
- 5.4. Licence professionnelle en contrôle qualité et sécurité sanitaire des aliments (LPCQ2SA) ;
- 5.5. Licence professionnelle de statistiques ;
- 5.6. Licence professionnelle en soins vétérinaires ;
- 5.7. Licence professionnelle en horticulture ;
- 5.8. Licence professionnelle en technologies des semences ;
- 5.9. Licence professionnelle en planification, suivi-évaluation des programmes et projets de développement local (PSE-PDL) ;
- 5.10. Licence professionnelle en administration des entreprises ;
- 5.11. Licence professionnelle en métiers de l'administration territoriale ;
- 5.12. Licence professionnelle en assistance administrative ;
- 5.13. Licence professionnelle en langues étrangères appliquées (section allemand appliqué) ;
- 5.14. Licence professionnelle en métiers de la communication.

6. MASTERS PROFESSIONNELS

- 6.1. Master professionnel en administration des entreprises ;
- 6.2. Master professionnel en planification du développement ;
- 6.3. Master professionnel en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) ;
- 6.4. Master professionnel en médecine d'urgence ;
- 6.5. Master professionnel international Eau et Assainissement ;
- 6.6. Master international en management agricole.

7. MASTERS RECHERCHES

- 7.1. Master en Energies Renouvelables et Habitats ;
- 7.2. Master en Chimie de l'Environnement ;
- 7.3. Master en Chimie organique ;
- 7.4. Master en sciences du langage (linguistique) ;
- 7.5. Master en lettres modernes ;
- 7.6. Master en études anglophones (Anglais) ;
- 7.7. Master en histoire ;
- 7.8. Master en géographie ;
- 7.9. Master en sociologie ;
- 7.10. Master en philosophie.
- 7.11. Master en droit public et privé ;
- 7.12. Master en sciences politiques ;
- 7.13. Master en économie ;
- 7.14. Master en gestion.

8. DIPLOMES D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES (D.E.S)

D.E.S en Gynécologie-Obstétrique

DURÉE DES FORMATIONS : la durée des formations est de huit (08) semestres pour le D.E.S de Gynécologie-Obstétrique, quatre (04) semestres pour les masters, six (06) semestres pour les licences et deux (02) semestres pour les certificats.

DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : les dossiers de candidatures pour les formations professionnelles sont déposés à la Direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) de l'université de Kara du 05 août au 10 septembre 2024 de 08h à 12h 30, délai de rigueur.

Pour les licences fondamentales, les inscriptions démarrent le 28 septembre 2024 sur le site de l'université.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : les informations relatives à la constitution des dossiers de candidature et aux frais de formation sont à consulter sur le site : <https://univ-kara.tg/media/presse-communiques/>.

Contact : (+228) 90 10 56 63.

Kara, le **26 JUL 2024**

Le Président,



Prof. Kokou TCHARIE